

Poème autochtone

Pensées pour les temps présents

Florence Edouard, Juriste Droit Rond – Droit Soleil
Alexis Tiouka, Juriste Droit Rond – Droit Soleil
Cyprien Poaero Kawa, Juriste Droit Rond – Droit Soleil
Philippe Karpe, Juriste Droit Rond – Droit Soleil

L'histoire de la colonisation est progressivement rappelée et enrichie. La vision qu'en ont eu les autochtones l'est également. Un effort de décolonisation est entrepris. Et pourtant, l'histoire semble se répéter inlassablement. Et malgré ceci, les autochtones poursuivent avec détermination leur quête pacifique d'une vie en commun.

Cette double adresse d'un « Cercle de « Poètes » autochtones » se retrouve dans ce court texte, qui, sans aucune animosité, souhaite retracer y compris pour les leurs des aspects partagés de la colonisation française pour inviter enfin à une rencontre et à un dialogue

Des traits partagés de la colonisation française

Pour les Français qui vivaient dans les colonies, la France était la puissance tutélaire qu'on appela rapidement la « mère patrie ». Vivre dans une colonie, c'était vivre selon des lois et règlements qui avaient été décidés hors de sa volonté.

Les Français expatriés attachaient la plus grande attention à ce qui pouvait arriver à cette France, physiquement lointaine, mais qui tenait leur destin entre ses mains. Dans cet attachement profond de la population des colonies à la France, l'École joua, une fois encore, un rôle important. Les jeunes Français et quelques indigènes privilégiés y apprirent, comme leurs contemporains métropolitains, comment s'était construite cette France qui les gouvernait, ce que le monde lui devait et les épreuves qu'elle avait surmontées.

Au fil du temps, les Français installés dans les colonies se sentirent à la fois profondément français et en même temps différents des Français de métropole. Les rapports avec les indigènes étaient le grand point de divergence et la question pouvait facilement tourner à l'aigre. Il faut souligner, en veillant à ne pas tomber dans la caricature, que les colons n'étaient pas prioritairement préoccupés par la mission civilisatrice de la France. Nègres, canaques, et autres colonisés étaient d'abord destinés à leur fournir de la main-d'œuvre.

À tout métropolitain invoquant l'égalité des droits et de dignité, ils étaient prompts à opposer le caractère de grand enfant du nègre ou le fait que le travailleur arabe a besoin de sentir une force pour ne pas être tenté de prendre le dessus sur son patron, car tous les indigènes n'étaient pas citoyens français comme c'était le cas en Algérie : des français de second rang dépendant d'un comportement paternaliste.

Une existence bouleversée

Situation inévitable dans la rencontre de deux sociétés si différentes et éloignées du fait de leurs différences historiques, culturelles, politiques et sociales. Mais le principal facteur de bouleversement fut la volonté du colonisateur de réorganiser la société indigène et à son image : mission civilisatrice de la France, héritage de notre révolution : primauté des droits de l'homme sur la coutume.

Privé souvent d'une partie de sa terre, l'indigène fut contraint d'entrer dans l'économie marchande et monétaire du colonisateur, ne serait-ce que pour gagner l'argent nécessaire au paiement de l'impôt. En Afrique noire comme en Indochine, l'indigène était soumis au travail forcé, pour un employeur privé ou pour l'administration publique. Les colons passaient commande du contingent de travailleurs souhaités et, avec l'aval de l'administration des chefs indigènes, faisaient office de rabatteurs. Les colons disposaient d'un droit de suite pour reprendre les travailleurs qui s'enfuyaient. Dans certains cas, ils étaient enchaînés pour empêcher leur fuite. Les salaires étaient bas. On atteignit de tels abus en Afrique noire que le gouvernement dut accepter la venue d'une commission d'enquête, en 1905, dont le rapport fit scandale en métropole. En Indochine, en 1892, les ouvriers des mines de Đông Triêu se révoltèrent. La société indigène fut aussi transformée par l'action missionnaire qui essaya de lui imposer de nouvelles références spirituelles en la convertissant au christianisme. Il y eut de forts contrastes selon les régions. En Indochine, on peut parler d'un certain succès avec quelque 700 000 catholiques et un clergé indigène déjà bien structuré. En Afrique blanche par contre, il y eut peu de conversions. Mais la vie spirituelle des musulmans

fut perturbée par l'obligation, par exemple, de solliciter l'autorisation préalable des autorités coloniales pour faire le pèlerinage de La Mecque.

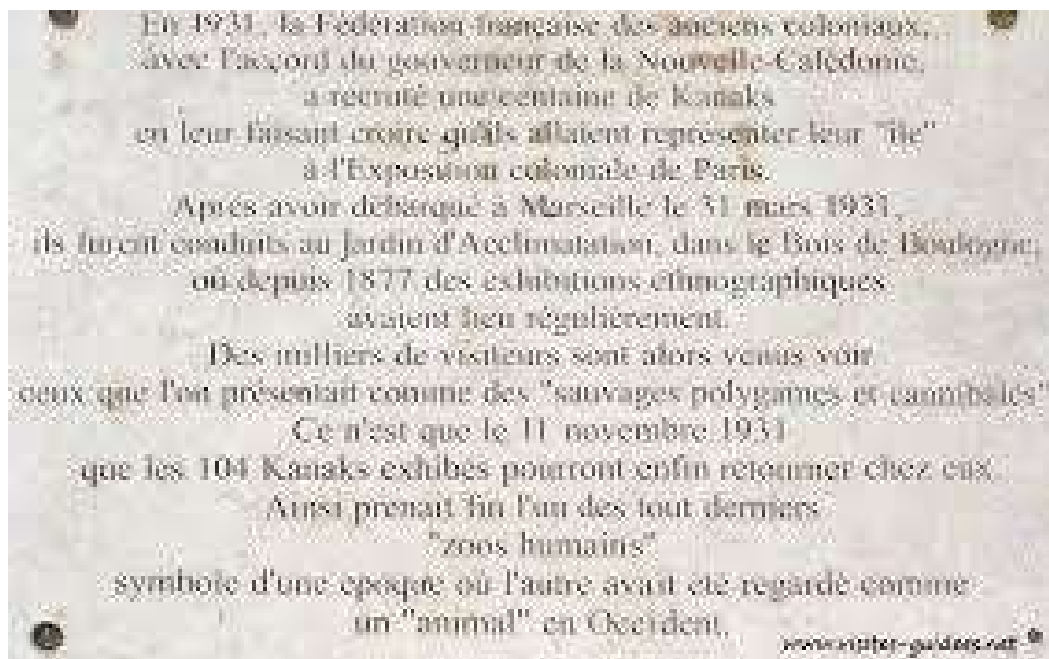
En 1882, puis en 1892, une famille « d'Indiens Galibi » de Sinnamary de Guyane française est présentée aux Parisiens au Jardin Zoologique (!!!) d'Acclimatation Porte Maillot. Simple curiosité aux yeux des visiteurs qui se pressent aux « exhibitions ethnographiques » organisées en cette fin de siècle, la venue en France de ces familles, au cours de l'hiver prendra une dimension tragique. Plusieurs mourront en cette terre étrangère. « [Ceux] qui moururent furent enterrés sur place et leurs restes sont toujours là, sous le petit train où jouent nos enfants, sous le défunt Musée des Arts et Traditions Populaires [...], sous le futur centre d'art LVMH Bernard Arnault que nous visiterons. Y resteront-ils ? Nous hantent-ils ? Ou plutôt, avons-nous honte ? Un des moments les plus émouvants de l'exposition est l'écoute des récits faits par leurs descendants à l'anthropologue Gérard Collomb au début des années 1990 : la mémoire de l'humiliation alors subie s'est transmise oralement pendant un siècle. Ecoutez-les attentivement. » (L'Autre, l'étrange, le sauvage; ou les fantômes du Jardin d'Acclimatation, Publié le 13 janvier 2012 par Lunettes Rouges, Le Monde, <https://www.lemonde.fr/blog/lunettesrouges/2012/01/13/l%E2%80%99autre-l%E2%80%99etrange-le-sauvage-ou-les-fantomes-du-jardin-dacclimatation/>)



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Il faut encore souligner le rôle des homes amérindiens, car il s'agit là pour une génération d'amérindiens d'un passage très douloureux. L'enfant est enlevé à sa famille et placé dans un home afin d'être évangélisé et scolarisé. Ils étaient considérés comme pupille de la nation et placé en internat ; lieu qui a pour but d'enlever toute sa culture et lui imposer autre chose. Conséquence majeure : la perte de l'identité.

Ce triste destin est partagé par les Kanak de Nouvelle-Calédonie (<https://la1ere.francetvinfo.fr/histoire-en-mai-1931-des-dizaines-de-kanaks-sont-exhibes-dans-un-zoo-humain-en-marge-de-l-exposition-coloniale-de-paris-1008688.html>); <https://www.youtube.com/watch?v=D5Siyb6Un90>).



De nouvelles structures sociales

L'installation des Français et l'implantation d'activités modernes entraînent une nouvelle structure sociale. Cela dépendit beaucoup de la situation initiale et concerna donc principalement l'Indochine et l'Afrique blanche.

L'ouverture d'importants chantiers de BTP et l'essor de l'industrie extractive provoquèrent la naissance d'un petit prolétariat et le maintien d'une élite indigène exploitante ce qui fut le cas à Madagascar notamment. On peut lui rattacher les gens qui en ville étaient domestiques ou vivaient de petits métiers. Peu payés, leurs conditions de vie étaient dures et il leur était interdit de s'organiser sous réserve des nouveaux droits sociaux reconnus aux indigènes par l'OIT dès l'entre-deux guerres. D'un autre côté, plutôt bénéficiaires de l'arrivée des Français, émergea une bourgeoisie. Elle fut souvent le résultat de l'affirmation sociale de quelques familles, qui dominaient déjà la société indigène et surent judicieusement utiliser l'arrivée des colonisateurs.

Quelques opposants

Ces effets furent suffisamment insupportables aux yeux de certains indigènes pour les inciter à essayer d'organiser la résistance. Au Viêt-Nam, des lettrés comme Phan Châu Trinh essayèrent de tirer les leçons de l'évolution contrastée de la Chine et du Japon. Ils pensèrent que le Japon pourrait les aider à acquérir eux aussi la maîtrise des techniques modernes, de façon à ce que leur pays puisse se libérer de la tutelle étrangère. Ce fut l'origine du mouvement de « L'exode vers l'est » organisé par Phan Bội Châu à partir de février 1905 et réfugié en Chine. Il incitait les jeunes hostiles à l'occupation française à partir au Japon pour y étudier et s'initier aux techniques militaires modernes. En 1906, un descendant de l'empereur Gia-Long, le prince Cuong-Dê, le rejoignit. Phan Bội Châu essaya de déclencher un mouvement d'agitation en Annam. Il réussit mais, poursuivi par la police française, il se réfugia au Japon où il fonda l'« Association pour la modernisation du Viêt-Nam ». Mais en 1909, en contrepartie d'un prêt de 300 millions de francs, Paris obtint du Japon, entre autres choses, l'expulsion des nationalistes vietnamiens. À la veille de la Grande Guerre, une agitation violente, nourrie par la misère populaire, secoua quelques régions d'Indochine.

En Afrique blanche les mouvements des « Jeunes Algériens » et « Jeunes Tunisiens » en étaient à leurs premiers balbutiements. À la veille de 1914, même si elle n'était pas complètement achevée, l'organisation des colonies françaises était en bonne voie. La mise en valeur économique pouvait paraître prometteuse et les Français pensaient qu'ils finiraient par être acceptés. En changeant certaines données, la guerre de 1914 accéléra considérablement l'évolution des rapports entre colonisés et colonisateurs.

Enfin, on doit se souvenir de l'insurrection en Nouvelle-Calédonie sous le commandement du chef coutumier Atai (<https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/affaires-sensibles/atai-le-retour-du-chef-5182009>; https://www.lemonde.fr/societe/article/2014/08/29/le-crane-de-l-insurge-atai-retourne-aux-mains-de-ses-descendants-kanaks_4478873_3224.html).*



« 145 ans après qu'Ataï a été chassé de sa terre il repose enfin chez lui c'est ici que toutes les cérémonies en eu lieu » (Varaa Poaero Kawa)

Le rôle de l'École et de l'Église

Ces deux institutions assuraient un encadrement serré de la population française. Elles jouèrent un rôle déterminant dans le développement du sentiment de fierté que ressentait les Français devant leur empire colonial.

Du côté des indigènes, dans les débuts de la colonisation, la coutume et l'esprit de la coutume faisaient état de notre mode de gouvernance dans le village. Nous n'avons pas eu besoin de la loi 1905, qui régit la séparation de l'Etat et de l'Eglise, car chaque entité était définie. Notre Shaman avait son rôle et l'autorité coutume avait ses tâches dévolues. Son rôle était le garant du savoir vivre. Ce qui différait complètement du guide spirituel et du guérisseur, mais n'apportaient aucun jugement. Le Shaman, avec le temps, la notion de coutume a bien eu du mal à retrouver sa place, car elle faisait obstacle au développement économique et social.

Les missionnaires conservaient des liens avec leur village ou ville d'origine et le desservant ne manquait pas de donner de ses nouvelles aux paroissiens et surtout de le donner en exemple. A l'occasion d'une visite à sa famille, ou d'un congé, le missionnaire avait la possibilité d'expliquer lui-même son action et ses conditions de vie au milieu des indigènes. La générosité des fidèles était sollicitée afin de lui permettre de mieux remplir sa mission dans la colonie. Il mettait alors un point d'honneur à informer les donateurs de l'usage qui avait été fait de leur obole. Compte tenu du nombre de missionnaires, ces liens ténus finirent par former un tissu conjonctif solide entre les Français et leurs colonies. Les informations diffusées ainsi en métropole n'étaient pas neutres et présentaient la colonisation comme une œuvre pieuse. L'histoire et la colonisation ont toujours voulu que l'Eglise catholique soit privilégiée. Ainsi, la France et l'Eglise catholique ont une histoire commune qui s'exprime avec plénitude en Guyane depuis le début de la colonisation. Elle a commencé en 1604 avec l'expédition de Daniel De la Touche, Seigneur de la Ravardière Cette entreprise d'évangélisation allait de pair avec la colonisation et plus tard l'esclavage. Si nous avons hérité du culte unique dans la République, notre département ne relève ni du Concordat (Convention de 1801 entre Napoléon Bonaparte et le Pape Pie VII n'a jamais été officiellement appliqué en Guyane), ni de la Loi 1905 dite de séparation de l'Eglise et de l'Etat n'a pas été promulguée en Guyane. Cette dernière a donc été exclue du champ d'application de cette loi pourtant fondamentale dans toute société moderne de par le monde. La religion a été au départ un processus de destruction

L'École, de son côté, surtout sous la III^e République, fit également l'éloge de la colonisation. Les professeurs d'histoire-géographie jouèrent un rôle essentiel en ce domaine. Avant 1914, les futurs candidats à l'agrégation d'histoire-géographie pouvaient bénéficier de conférences relatives à l'expansion coloniale. Ce cours libre, donné dans les locaux de la Sorbonne, était une initiative de l' « Union coloniale » et par conséquent présentait la colonisation sous un angle positif. Un souci particulier était apporté pour informer les lycéens et il s'accrut dans l'entre-deux-guerres. L'École insistait sur l'accomplissement de la mission humanitaire de la France, la diffusion de l'héritage révolutionnaire, et présentait l'expansion coloniale comme consubstantielle de la grandeur de la France. Il ne faut pas oublier que ce message émanait d'une École dont le magistère était fort et s'adressait à des esprits jeunes, qui n'avaient pas beaucoup d'autres sources d'information.

Un gros effort d'information générale

Le groupe de pression colonial était puissant, disposait de gros moyens et put donc développer une action importante en faveur de l'expansion coloniale, puis de la conservation des colonies.

Les adversaires de la conquête coloniale n'étaient bien évidemment pas réduits au silence et essayèrent de montrer à l'opinion publique l'autre face de la colonisation. Ils insistèrent sur le fait que les populations colonisées n'avaient jamais sollicité la France de venir imposer et exercer son autorité chez elles. Clemenceau ouvrit les colonnes de L'Aurore à Paul-Étienne Vigne, qui y dénonça les abus et violences dont il avait été témoin et qu'il redoutait de voir se reproduire. Ces articles et ces livres, avant 1914 comme dans l'entre-deux-guerres, n'obtinrent que de minces résultats. Au mieux les autorités s'engagèrent à davantage surveiller les exécutants, voire à sanctionner un abus impossible à cacher. Jamais la parole des adversaires de la conquête coloniale n'ébranla la bonne conscience de l'opinion métropolitaine et son adhésion à la colonisation.

Une nouvelle et véritable communauté de vie

En effet, la France qui a colonisé les îles aux Antilles et a cherché à bâtir sur le continent une France Equinoxiale au début du XVII^e siècle s'inscrit dans la lignée des Conquistadors espagnols, assoiffés de butins et de richesses rapidement acquises. Après le choc microbien et l'*encomienda*, le génocide programmé des guerriers Kali'nas est la première traduction concrète du contact de civilisations qui s'effectue au détriment des Autochtones. C'était le prix à payer pour que du cycle du tabac à l'âge d'or du sucre l'Européen loin de ses bases géographiques, impulse une dynamique d'exploitation de l'homme par l'homme à son profit.

En effet, la France n'a jamais été dans la logique d'intégration mais dans un processus d'assimilation. La citoyenneté ne sera faite que dans les années 60, en même temps que les esclaves. Il fallait opter soit pour la nationalité française, soit on nous maintient sous un statut hors norme.

Les élites Guyanais (via G. Monnerville) avaient demandé le processus d'assimilation (1946) avec le pouvoir monarchique. Cette loi d'orientation avait pour but une assimilation psychologique, politique et économique.

Les revendications pour plus de pouvoir local

Sous Queyranne la loi d'orientation pour l'Outre Mer prévoyait une assimilation et ajustée administrativement en 1992, où la crise financière des collectivités a été mise en lumière pour l'inadaptation des lois pour les 4 DOM, à l'époque. Ce débat reste politique. Mais au delà de cela, nous atteignons une dimension supranationale, avec l'union Européenne qui avait engagé une profonde normalisation législative et réglementaire. La Guyane découvre qu'elle est mentionnée marginalement dès le Traité de Rome (1957). A partir de là, la France a démontré sa faiblesse dans la négociation et est déficiente dans sa gestion décentralisée. Nous observons que face aux extrêmes, elle accorde à peu près n'importe quoi, tout en perdant de sa valeur démocratique.

En 2007, la France a signé le Déclaration des Nations-Unies mais ne l'a pas mis en œuvre

Sur le chemin d'une décolonisation bien comprise, et dépassée, les peuples autochtones de Guyane, de Nouvelle-Calédonie et d'autres territoires ne cessent de réfléchir et d'innover pour engager avec tous la construction d'une nouvelle communauté de vie sur leur territoire et en France. Ils ont ainsi, au fil du temps, mis en place un mouvement important de travail et de proposition, tel que le Pacte fondateur, le Droit rond-Droit soleil et les Communs. Une suggestion supplémentaire émerge depuis peu dans le sens d'une réparation de la mémoire collective ou la mise en place d'une Commission « vérité et réconciliation » comme c'est le cas au Canada qui a pour but la reconnaissance des violences coloniales et postcoloniales tout autant.

Saurez-vous travailler avec nous ? Accepterez-vous de nous **rencontrer** et de **dialoguer** avec nous ? Saurez-vous, tout simplement, nous **entendre** et nous **écouter** ?

Il ne s'agit pas de défendre notre cause contre celle des autres, mais de **dépasser** mutuellement cette cause pour **ensemble reconstruire la communauté de destin sur des valeurs communes**. La question de la lutte pour les droits des peuples autochtones n'est pas contre les non-autochtones, mais cette lutte doit être collective pour la reconstitution de notre communauté de destin à tous.